Les taux marginaux d’imposition effectifs en France.

Approche en évolution et par sous population.

Alexis Eidelman

Juliette Sthelé

Avertissement : ceci est un document en cours d’écriture pour les besoins de la JEM 2013

Ne pas diffuser, ne pas citer

Alexis Eidelman, appartenait à la Division Études Sociales de l’Insee, lorsqu’il a entamé ce travail, Juliette Sthelé, Division Études Sociales de l’Inse

# Introduction

« Si je gagne 100 euros de plus, combien en plus pourrai-je dépenser ? » C’est la question que traite le taux marginal effectif[[1]](#footnote-1) d’imposition. Il indique le rapport entre une modification du revenu et la modification du revenu après impôts, taxes et prestation : le revenu disponible. Plus précisément, il donne la proportion des 100 euros qui ne pourra pas être dépensée, ou bien parce qu’elle sera taxée, ou bien parce que la hausse de revenu entrainera un baisse des prestations et donc que les 100 euros ne seront pas réellement 100 euros supplémentaires à la fin du mois.

Le taux marginal d’imposition mérite une étude parce qu’il n’est pas le même pour toute la population, il dépend du niveau de revenu, de la nature de ces revenus (revenus du travail, revenus du capital) mais aussi des caractéristiques individuelles des personnes et de la composition de leur ménage. De plus, comme nous le verrons, il n’est pas constant dans le temps.

Cette grandeur est cruciale car elle est un facteur décisif dans la décision de l’offre de travail des individus. Plus encore, dans une vision simplifiée où un individu est partagé seulement entre son goût pour le loisir et le « non-travail » et son goût pour l’argent, c’est la seule quantité qui détermine le niveau de travail auquel l’individu aimerait accéder.

Comme les agents sont sensibles à ce taux, il est aussi révélateur de l’action publique en termes d’incitation sur le marché du travail. Avec un état absolument non interventionniste (et presque non existant, on est dans une situation théorique ici) le taux marginal effectif d’imposition serait de zéro pour toute la population, sans taxe, l’intégralité du revenu est conservé. L’incitation pour le travail des individus se révèle totalement dans ce système. A l’autre extrême, un État qui veillerait à assurer le même revenu R à tout le monde quel que soit son travail, aurait un taux marginal effectif d’imposition de 100 % pour tout le monde. Tout revenu supérieur à R est prélevé pour que le revenu reste de R, et de même en dessous de R, tout euro supplémentaire gagné donne un euro de prestation en moins pour que le revenu final soit toujours R. Bien sûr ces exemples ne sont que théoriques, mais ils permettent de montrer que l’étude des taux marginaux permet de quantifier le goût pour la redistribution et le respect des incitations d’un système socio-fiscal.

Revue de littérature

Champ personne et champ transfert

Dans ce document, nous montrerons d’abord quelle est la distribution des taux marginaux en France métropolitaine en 2011. A cette occasion nous présenterons nous donnerons quelques éléments sur la méthode de calcul des taux (on trouvera en annexe donne une description complète de la méthodologie employée). On décrira aussi l’influence des différentes composantes du système socio-fiscal sur le taux marginal effectif.

Il s’agira ensuite de ne pas se contenter de la distribution générale mais de voir quelles sont les différences entre les différentes configurations familiales. Existe-t-il une différence importante d’incitation entre les ménages mono-parentaux et bi-parentaux ? Quel est l’impact de l’imposition commune sur les taux marginaux et sur l’incitation au travail des couples ? Quelle différence d’incitation au travail existe-t-il entre les deux membres d’un couple ? Toutes ces questions trouveront réponses dans cette partie.

Un focus particulier sera donné aux couples biactifs. En particulier, on se penchera sur l’influence de l’impôt sur le revenu des couples mariés ou pacsés. Ils sont en effet imposés conjointement si bien que leur taux marginal dépend du taux marginal de leur conjoint. On montrera l’influence de cette imposition conjointe sur les taux marginaux effectif d’imposition.

Après avoir montré des éléments sur l’année 2011, nous les placerons dans une perspective historique. Reprenant la méthodologie de Eidelman, Langumier et Vicard, nous estimerons quesl auraient étés les taux marginaux d’imposition sur la population de 2011 si le système socio-fiscal de 1990 avait été laissé inchangé. Dans cette période, le législateur semble avoir développé des éléments ciblant précisément l’incitation au travail (Prime pour l’emploi et Revenu de solidarité active). De plus, un courant de limitation des effets de seuil semble avoir été mené. Cette partie sera l’occasion de faire le point sur ces modifications des taux marginaux.

Enfin, ces résultats sur les taux marginaux d'imposition seront mis en relief avec les travaux théoriques sur la taxation optimale. Enfin, nous nous intéresserons au lien entre ces taux marginaux d'imposition et le souhait des personnes de travailler plus ou moins que ce qu'ils font actuellement.

Méthode de calcul

Les taux marginaux en 2012

Des taux marginaux différents selon la structure familiale

Les taux marginaux entre 1990 et 2012

L’impact de l’imposition conjointe sur les taux marginaux.

1. L’adjectif effectif sert à préciser que les prestations sont inclues dans le calcul de ce taux et qu’il ne s’agit pas, par exemple, de l’impact du seul impôt retenu. Par soucis de facilité de lecture, il sera parfois oublié par la suite. [↑](#footnote-ref-1)